



N° 2026\_BU\_069

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU**

L'an deux mille vingt-six, le Jeudi 23 juillet à dix-huit heures, le Bureau communautaire de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du site administratif de Cercy-la-Tour sous la Présidence de Jocelyne GUÉRIN.

**Présents :**

Jocelyne GUERIN, Marie-Claire RANVIER, Florence CIBICK, Eric VANNIER, Yves PERRAUDIN, Nicolas DECOURCHELLE, Patrick LORGÉ, Didier BOURLON, Gilles TEULADE, Manuel HOUSSAIS

**Absents excusés :** Alice COURANJOU, David BONGARD, Jean-Christophe SAVE, Pierre TISSIER-MARLOT

**Procurations :** /

**Étaient également présents :** Maëlle GRANGEON, DGS.

**Secrétaire de séance :** Yves PERRAUDIN

Envoyé en préfecture le 04/08/2026

Reçu en préfecture le 04/08/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260723-2026\_BU\_069-DE



Nombre de membres :

- Afférents au bureau communautaire : 14
- Présents : 10
- Procurations : 0
- Qui ont pris part aux délibérations : 10

\*\*\*\*\*

**Tourisme**

**Tarifs Fantastic PicNic 2026**

**2026\_BU\_069**

M. Didier BOURLON, Vice-Président en charge du tourisme, explique que le Fantastic Pic Nic se déroulera le dimanche 13 septembre au Château d'Anizy sur la commune de Limanton.

Pour rappel, cet évènement tourne tous les ans sur le territoire.

Le principe est le suivant : les participants sont accueillis autour d'un petit-déjeuner, il leur est proposé ensuite un circuit de randonnée et un quiz à compléter sur des questions au fil de la balade.

Ils prennent ensuite leur pique-nique tiré du sac ou leur « Fantastic PicNic » qu'ils ont réservé au préalable. Ce repas sur réservation sera composé de produits locaux et préparé cette année par le Grenier Paysan à Moulins-Engilbert, après validation du Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme. Le tarif par personne facturé par le Grenier Paysan est de 17€

.../...

Envoyé en préfecture le 04/08/2026

Reçu en préfecture le 04/08/2026

Publié le

ID : 058-200067882-20260723-2026\_BU\_069-DE



N° 2026\_BU\_069

Il est proposé cette année de faire une marge d'1€/ personne pour les frais du petit-déjeuner et achat de lots.

La prestation du repas est vendue par l'Office de tourisme.

**Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, adopte ce tarif de 18€ par personne pour la régie boutique de l'Office de tourisme.**

**Le Secrétaire de Séance,  
Yves PERRAUDIN.**

**Pour copie certifiée conforme,  
Fait à Moulins-Engilbert,  
Le 23 Juillet 2026**

**La Présidente,  
Jocelyne GUERIN.**

